



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 juin 2023 à 19h30

MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

14 MEMBRES PRÉSENTS SUR 16	Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, Mme PETAT COLLE Annick, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, M. LAMOISE Régis, Mme FRANCOIS Vanessa, M. DECLERCQ Ludovic, Mme RAUMEL Karine.
2 MEMBRE(S) EXCUSÉ(S)	Mme LURION Eve-Hélène, M. RAULIN Thomas
0 MEMBRE(S) ABSENT(S)	/
SECRÉTAIRE DE SÉANCE	M. CUNAT Damien a été désigné par le Conseil municipal (art. L2121-15 du CGCT)

1. Demande de subvention terrain foot à 5 + Plan de financement

Fabrice Delière présente ce point et apporte des précisions aux questions posées.

Considérant la nécessité de produire un plan de financement pour une demande de subvention,

Plan de financement Terrain de foot à 5

		Dépenses			Recettes
		HT	TVA	TTC	
Terrain de foot à 5		83 080,00 €	16 616,00 €	99 696,00 €	
<u>Subventions calculées sur le HT</u>					
Agence Nationale du Sport	44%				36 464,00 €
FFF (FAFA)	30%				30 000,00 €
Fonds propre de la commune	20%				16 616,00 €
Total		83 080,00 €	16 616,00 €	99 696,00 €	83 080,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à faire la demande de subvention,
ACCEPTE le plan de financement,

Les sommes à engager ci-dessus sont inscrites au budget primitif 2023.

2. Questions et informations diverses

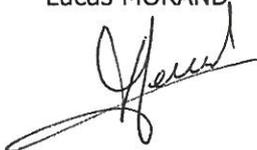
/

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h00.

Le Secrétaire de séance,
Damien CUNAT



Le secrétaire général,
Lucas MORAND



Le Maire,
Nicole CHARROIS

